

## Mentions légales

Éditeur :  
Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales, Bureau « Information, Évaluation, Service aux citoyens », D-53107 Bonn

Dernière mise à jour : Mars 2022

Vous souhaitez commander ce dépliant ?

Référence : A 772f

Téléphone : + 49 30 18 272 272 1

Télécopie : + 49 30 18 10 272 272 1

Adresse : Publikationsversand der  
Bundesregierung  
Postfach 48 10 09  
18132 Rostock

Mél : publikationen@bundesregierung.de

Internet : [www.bmas.de/publikationen](http://www.bmas.de/publikationen)

Service pour les personnes sourdes ou malentendantes (en allemand) :

Mél : [info.gehoerlos@bmas.bund.de](mailto:info.gehoerlos@bmas.bund.de)

Télécopie : +49 30 221 911 017

Service téléphonique en langue des signes (allemand) : [www.gebaerdentelefon.de/bmas](http://www.gebaerdentelefon.de/bmas)

Composition/Mise en page : Service de conception graphique du Ministère fédéral, Bonn. Imprimé par l'imprimerie du Ministère fédéral, Bonn.

EUTB® est une marque déposée.

## Vous cherchez un centre de conseil près de chez vous ?

Consultez l'atlas des centres de conseil :  
[www.teilhabeberatung.de](http://www.teilhabeberatung.de)



### Permanence téléphonique du ministère pour les citoyens

+49 30 221 911 006\*

\*du lundi au jeudi de 8 h 00 à 20 h 00

Service téléphonique en langues des signes (allemand) :  
[www.gebaerdentelefon.de/bmas](http://www.gebaerdentelefon.de/bmas)



### Les centres de conseil complémentaire et indépendant en participation (EUTB®)

« EUTB - conseiller en toute indépendance, participer en toute autonomie. »

## L' EUTB® vous conseille ...



- gracieusement et de manière confidentielle,
- en amont de votre demande de prestations,
- d'égal à égal, afin de vous permettre de prendre vos décisions en toute autonomie,
- indépendamment des institutions débitrices ou prestataires,
- à titre complémentaire des conseils fournis par d'autres services.
- Nous avons un rôle de guide. À ce titre, nous vous conseillons et vous aidons à vous orienter.
- Nous cherchons ensemble des moyens de participation en tenant compte de vos besoins individuels.
- Nous respectons le principe : « Un pour tous. »
- Le conseil est fourni par des personnes concernées à des personnes concernées.
- Le conseil ne porte pas sur les recours hiérarchiques ni sur les procédures en justice.

## Les centres de conseil de l'EUTB®: pour qui, sur quoi ?

i

Partout en Allemagne, l'EUTB® fournit gracieusement son conseil et son soutien à toute personne en situation de handicap et à risque de handicap, mais aussi à ses proches, sur l'ensemble des questions relatives à la réadaptation et la participation.

## Financement



Le **ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales** (BMAS) fournit un soutien financier à tous les centres de conseil de l'EUTB® répartis sur le territoire fédéral en vertu de **l'article 32 du Livre IX du Code social allemand (SGB IX)**.

Les dépenses de personnel et de fonctionnement font l'objet d'une prise en charge partielle (p. ex. lorsque la personne qui vient demander conseil a besoin d'une aide particulière, comme un interprète en langue des signes).

## Compléments d'information

Les coordonnées de tous **les centres de conseil de l'EUTB®** ainsi que des informations complémentaires sont disponibles **sur le portail en ligne d'accès facile** : [www.teilhabeberatung.de](http://www.teilhabeberatung.de)

Vous pouvez consulter ces informations sur votre téléphone portable ou votre tablette, sur l'appli gratuite « Teilhabeberatung. »



L'appli **iOS** est disponible sur l'**App Store**.



L'appli **Android** est disponible sur **Google Play Store**.

Ces informations sont également disponibles en langue des signes et en langage facile (allemand).

## Vous souhaitez plus d'informations ?



[www.einfach-teilhabe.de](http://www.einfach-teilhabe.de)

[www.gemeinsam-einfach-machen.de](http://www.gemeinsam-einfach-machen.de)